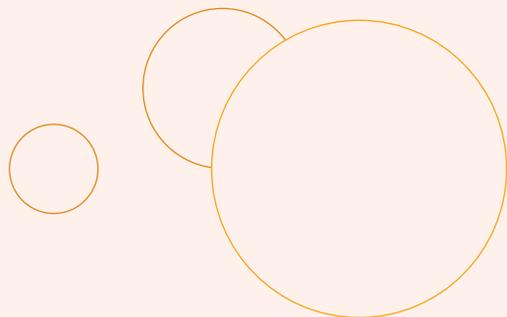


Sachez que dans certaines situations médicales, un transfert vers une autre maternité peut s'avérer nécessaire, et que votre dossier peut être discuté de façon anonyme entre les différents professionnels du Réseau



Merci de votre collaboration pour la transmission aux différents professionnels des informations sur votre suivi de grossesse (présentation du carnet de santé maternité, résultats des examens, ...)



**Coordination :**

Dr C. Marteau, Médecin coordinateur  
F. Bertschy, Sage femme coordinatrice  
V. Paupert, Assistante administrative

**Psychologues du Réseau :**

F. Saliou-Kerleau, A. Grenier-Segalen, L. Page

**Association**  
**Réseau de Périnatalité**  
**de Bretagne Occidentale**

02 98 33 31 70  
reseauperinat.bo@wanadoo.fr  
65 rue Jean Macé - 29200 BREST

**Site Internet :** [www.perinat29.fr](http://www.perinat29.fr)

Réseau financé par



# UN ENFANT ?



**périnatalité**  
BRETAGNE OCCIDENTALE

Un réseau pour informer  
et accompagner  
autour de la naissance



## Pour le suivi de grossesse

- Vous avez le libre choix du praticien (spécialiste, généraliste, sage-femme)
- Il est possible de contacter la sage-femme ou le médecin de votre choix pour un entretien individuel prénatal dès le début de la grossesse
- Vous avez le libre choix de votre lieu d'accouchement
- Il est nécessaire de prévoir au début du dernier trimestre de la grossesse, une consultation avec un gynécologue obstétricien ou une sage-femme, et une consultation d'anesthésie dans la maternité choisie

Les établissements de santé et les professionnels de la naissance (médecins spécialistes et généralistes, sages-femmes, puéricultrices, infirmiers, assistants des services sociaux, psychologues...), les services de PMI du Conseil Général, avec la collaboration des usagers sont rassemblés en **Réseau de Périnatalité de Bretagne Occidentale** pour répondre à vos besoins.

Ils s'engagent à :

**développer** la coordination entre les professionnels

**assurer** l'accessibilité, la sécurité et la qualité de soins

**privilégier** la proximité du lieu d'habitation

**maintenir** le lien parents-enfants

**respecter** le libre choix des familles

**informer** sur les prises en charges

A tout moment, les professionnels de la naissance peuvent répondre aux questions que vous vous posez

## Les maternités du département

- Niveau 1 : maternité sans service de néonatalogie
- Niveau 2 : maternité avec un service de néonatalogie
- Niveau 3 : maternité avec un service de néonatalogie et de réanimation néonatale



### Centres Périnataux de Proximité

- Centre périnatal de proximité (consultations, pré et postnatales, cours de préparation à la naissance...)

### Conseil Général : PMI (CDAS) 02 98 76 20 20

- Centre de PMI

Vous cherchez un professionnel libéral, une association de professionnels ou d'usagers ...

N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Internet [www.perinat29.fr](http://www.perinat29.fr)